

AFF18  
600 BD Ecoles 83140 SIX FOURS Les Plages  
Tél 0611528758  
Baeckler.james@sfr.fr  
www.f18.fr



4 FEVRIER 2016

### **A Jean Pierre Champion**

Fédération française de voile

Président,

C'est avec stupeur que je viens d'apprendre par le Yacht club de Carnac que le département voile légère a modifié au cours de l'été dernier les résultats du championnat de France 2015 pour la classe F18.

Les Faits : l'avis de course seul document officiel (le contrat) liant l'organisateur, la classe et la FFVoile aux coureurs précise :

- Paragraphe 11.3 : un classement en temps réel pour la classe F18.
- Paragraphe 13.4 : Le titre de Champion de France Formule 18 sera décerné au premier équipage titulaire de licence FFVoile valide s'il y a au moins 30 bateaux dont les équipages sont titulaires de licence FFVoile valide, avant pris au minimum le départ d'une course de la compétition.

Au lieu des résultats affichés lors de la remise des prix à Carnac on trouve maintenant sur le site de la FFVoile un classement étrangers et un classement de licenciés Français fabriqués à posteriori par le département Voile légère qui réalise ici un faux !

La disparition du classement général sur une épreuve internationale comme l'Eurocat oblige malheureusement le Yacht club de Carnac à nous refuser l'organisation du championnat de France pour 2016. En rajoutant la contrainte des 30 bateaux participants il devient impossible d'organiser cette épreuve pour la classe F18, l'Eurocat étant la seule épreuve sur bouées ayant raisonnablement un potentiel de 30 bateaux et plus.

Depuis que le département voile légère, incapable d'organiser lui-même un championnat de France s'est déchargé sur les bénévoles des classes et des clubs, il n'a cessé d'y ajouter des contraintes que lui-même ne respectait pas quand il en avait la charge, exemple : moins de 30 participants sur le dernier titre organisé par le département voile légère !

Président, pensez-vous sérieusement que ce mode de fonctionnement puisse perdurer encore longtemps sans qu'il ne réveille un profond rejet chez les bénévoles et licenciés envers une fédération de plus en plus perçue comme un obstacle à la pratique de la voile voir une source de dépense inutile ?

Alors que notre pays vit depuis des mois sous les contraintes de l'état d'urgence et que de nombreuses tensions agitent notre société, notre tâche collective n'est-elle pas d'apporter à tous les licenciés un espace de plaisir et de détente où prévalent l'équité et la concorde ?

**J'attends du département voile légère une solution qui nous permettra d'organiser un championnat de France F18 ouvert aux licenciés de la FFVoile.** A défaut de réponse satisfaisante **sous 15 jours** je compte lancer une lettre ouverte ainsi qu'une large communication vers tous les pratiquants, clubs et médias sur les dysfonctionnements du département voile légère.

Sincèrement attristé,

**James Baeckler**

PRESIDENT AFF18